

FORMATION : Intervenir en espace confiné industries Surveillant/intervenant

AVIS EN VUE DE L'HABILITATION

LOUIS LELIEVRE

a participé à la session PRB019-0052 du stage : Intervenir en espace confiné industries
Surveillant/intervenant

organisée du 09/04/2026 au 09/04/2026, lieu APAVE CENTRE DE FORMATION DE LYON,
Lors de cette session il a été réalisé :

- | | | |
|--|----------------|----------------|
| 1. Une évaluation des connaissances théorique : | Oui | Non |
| 2. Une étude de cas « Organisation des interventions » : | Oui | Non |
| 3. Une mise en pratique « Surveillant/Intervenant » : | Oui | Non |

conformément à ce que prévoyait le programme de formation.

Les évaluations réalisées nous permettent d'émettre un **avis** :

1. sur la capacité du stagiaire à identifier les risques liés aux interventions en espace confinés.

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

2. sur la capacité du stagiaire à organiser les interventions en espace confinés

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

3. sur la capacité du stagiaire à participer aux interventions en espace confinés

Rôle de surveillant (vigie)

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

Rôle de d'intervenant

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

Afin de pouvoir réaliser les tâches qui lui sont confiées par son employeur.

Pour l'habilitation du personnel, nous vous rappelons que l'employeur doit prendre en compte les 3 éléments suivants.

- la validation de l'aptitude médicale par un médecin du travail
- la qualification / compétence du personnel à effectuer les tâches qui lui sont confiées par son employeur
- la connaissance des risques et des instructions à respecter validé par le présent avis.

Nota important : cet avis ne dispense pas l'employeur de donner à son personnel toutes les consignes nécessaires ou complémentaires applicables sur le site ou le chantier concerné

Fait le 14/04/2026
Thibault Gousset, Directeur Formation

Signification des avis formulés :

- Avis SANS OBJET : Evaluation non réalisée
- Avis FAVORABLE : le stagiaire a atteint les capacités nécessaires
- Avis DEFAVORABLE : le stagiaire présente des insuffisances qui doivent être complétées. Des solutions possibles sont proposées



FORMATION : Intervenir en espace confiné industries Surveillant/intervenant

AVIS EN VUE DE L'HABILITATION

MARTIN LELIEVRE

a participé à la session PRB019-0052 du stage : Intervenir en espace confiné industries
Surveillant/intervenant

organisée du 09/04/2026 au 09/04/2026, lieu APAVE CENTRE DE FORMATION DE LYON,
Lors de cette session il a été réalisé :

- | | | |
|--|----------------|----------------|
| 1. Une évaluation des connaissances théorique : | Oui | Non |
| 2. Une étude de cas « Organisation des interventions » : | Oui | Non |
| 3. Une mise en pratique « Surveillant/Intervenant » : | Oui | Non |

conformément à ce que prévoyait le programme de formation.

Les évaluations réalisées nous permettent d'émettre un **avis** :

1. sur la capacité du stagiaire à identifier les risques liés aux interventions en espace confinés.

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

2. sur la capacité du stagiaire à organiser les interventions en espace confinés

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

3. sur la capacité du stagiaire à participer aux interventions en espace confinés

Rôle de surveillant (vigie)

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

Rôle de d'intervenant

SANS OBJET : ☐ FAVORABLE : ☒ DEFAVORABLE : ☐

Afin de pouvoir réaliser les tâches qui lui sont confiées par son employeur.

Pour l'habilitation du personnel, nous vous rappelons que l'employeur doit prendre en compte les 3 éléments suivants.

- la validation de l'aptitude médicale par un médecin du travail
- la qualification / compétence du personnel à effectuer les tâches qui lui sont confiées par son employeur
- la connaissance des risques et des instructions à respecter validé par le présent avis.

Nota important : cet avis ne dispense pas l'employeur de donner à son personnel toutes les consignes nécessaires ou complémentaires applicables sur le site ou le chantier concerné

Fait le 14/04/2026
Thibault Gousset, Directeur Formation

Signification des avis formulés :

- Avis SANS OBJET : Evaluation non réalisée
- Avis FAVORABLE : le stagiaire a atteint les capacités nécessaires
- Avis DEFAVORABLE : le stagiaire présente des insuffisances qui doivent être complétées. Des solutions possibles sont proposées

